



# Le Tambourin



Le village  
entre dans  
la saison  
estivale

# infos pratiques

- Urgences • 112
- Pompiers • 18
- Samu • 15
- Centre antipoison • 04 91 75 25 25
- Urgences Dentaires • 04 66 23 66 30
- Guêpes & Frelons • 04 30 38 10 74
- Police secours • 17
- Police Municipale • 04 66 57 38 01
- Police intercommunale • 04 66 03 19 34
- Gendarmerie • 04 66 57 03 53
- Mairie • 04 66 57 38 00
- Paroisse Catholique • 04 66 57 01 73
- Préfecture • 08 20 09 11 72
- Conciliateur de Justice • 04 66 57 38 00
- Offi. Tourisme du Pont du Gard • 04 66 37 22 34
- ENEDIS • 09 72 67 50 30
- GRDF (dépannage/urgence) • 08 00 47 33 33
- GRDF Raccordement • 09 69 36 35 34
- VEOLIA Beaucaire • 09 69 32 93 28
- ORANGE dépannage • 3900
- SMICTOM (ramassage poubelles) • 08 00 82 10 10
- Encombrants • 04 32 62 85 11
- SPANC CCPG (assainissement) • 04 66 37 67 73

## Infirmières

- Pauline Bottero • 04 66 03 06 67
- Delphine Condette • 04 66 03 06 67
- Audrey Cavalli-Roland • 06 64 78 78 41
- Carine Courbin • 07 55 67 65 61
- Faustine Combe • 07 76 23 04 17
- Stéphanie Guarinos • 06 76 61 48 64
- Sandrine Caniou • 06 15 03 33 45
- Rachel Lantenois • 06 11 18 52 92
- Sylvie Mercier • 06 81 88 87 26
- Virginie Passat-Garcia • 06 22 74 19 39

## Médecins

- Dr GAUJARD • 04 66 57 47 40
- Dr FAILLE • 04 66 57 31 75

## Pharmacies

- De garde • 32 37
- Pharmacie d'Aramon • 04 66 57 06 03

## Services divers

- La Poste Aramon horaires  
Lundi: Fermé  
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00  
Mercredi: Fermé  
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00  
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00  
Samedi: 09:00-12:00  
Dimanche: Fermé

## Gendarmerie Nationale



<p><b>Aramon</b> Mardi: 14:00 - 18:00 Samedi: 14:00 - 18:00</p> <p><b>Montfrin</b> Lundi: 14:00 - 18:00 Vendredi: 14:00 - 18:00</p>	<p><b>Remoullins</b> Tous les jours 8:00- 12:00 14:00- 18:00</p>
---	--

## DEMANDE INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande d'intervention sur la voie publique par les services techniques de la ville sont à envoyer directement par la personne avec ses coordonnées et le détail de sa demande (adresse exacte de l'intervention, descriptif de la situation etc...) à la mairie à [accueil@aramon.fr](mailto:accueil@aramon.fr) ou sur la messagerie privée Facebook de la page @Villaged'Aramon qui transmettra au service concerné ou vous orientera vers l'interlocuteur qui concerne votre demande.

- Pour les problèmes de stationnement ou de circulation ou de troubles sur la voie publique, les interlocuteurs privilégiés sont:
- La Police Municipale: [04 66 57 38 01](tel:0466573801)
- La Police Intercommunale (à partir de 18h): [06 37 65 44 27](tel:0637654427)
- La Gendarmerie Nationale: [04 66 57 03 53](tel:0466570353)
- Pour le ramassage des déchets:
- Le SMICTOM RHONE GARRIGUES: [04 90 15 17 80](tel:0490151780)
- Pour une panne l'électricité ou d'eau à votre domicile, il convient d'appeler en premier lieu votre fournisseur qui pourra vous informer de la durée de la panne et qui est l'intervenant prioritaire.

# Sommaire

- 3** Le Mot du Maire
- 4** Actualités services
- 9** Espace Culturel
- 9** Associations
- 11** Commerces
- 13** Associations
- 17** Agenda
- 18** Tribune Libre



[www.aramon.fr](http://www.aramon.fr)



[contact@aramon.fr](mailto:contact@aramon.fr)



Villagearamon

### Mairie d'Aramon

Place Pierre Ramel- 30390 Aramon  
04 66 57 38 00

**Du lundi au vendredi**  
8h30-12h/13h30-17h

**Permanence téléphonique des élus**  
Du vendredi 17h au lundi 8h30  
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à [communication@aramon.fr](mailto:communication@aramon.fr) **avant le 2 avril pour une distribution prévisionnelle au 3 mai.**

**Directrice de publication:** Pascale PRAT, Maire.

**Elu délégué à la communication:** Serge Gramond

**Rédactrice en chef:** Sarah Deveaux

**Service communication:** Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40

**Photos (couverture) :** Sarah Deveaux, Olivier Salvador, Veectezy, Freepik.

**Impression:** Imprimerie Despesse

**Tirage:** 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

# Le mot du Maire



**C**hers Aramonais, chères Aramonaïses,

En cette période politiquement sensible, il est important de rappeler que la vie continue à Aramon. Nous, l'équipe municipale, restons concentrés sur nos priorités et travaillons d'arrache-pied pour le bien-être de notre commune et de ses habitants.

A cet effet, je souhaite exprimer ma vive inquiétude concernant les remontées que nous avons eu d'une éventuelle fermeture du Centre Médico-Social d'Aramon. En effet, la suppression de ce type de service en milieu rural peut avoir un impact important sur l'accès aux soins pour les populations fragiles et isolées. Cette décision s'inscrit dans un plan plus large de restructuration des services médico-sociaux dans le Gard, visant à rationaliser les moyens et à concentrer les services dans des structures plus grandes. La date de fermeture exacte du CMS n'a pas encore été communiquée. Cependant, il est probable que la fermeture intervienne dans les prochains mois.

Les conséquences de cette fermeture sont extrêmement préoccupantes pour Aramon mais pour les autres communes desservies du territoire, notamment pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en situation précaire. Sans le CMS, ces personnes auront plus de difficultés à accéder à des services de proximité. Elles devront se rendre à Nîmes, Arles ou Avignon, ce qui peut représenter un trajet long et coûteux.

Mais au delà de cela, c'est le désengagement des instances territoriales et de l'état qui prive arbitrairement les territoires ruraux de services vitaux sur des économies d'échelle qui est inquiétant. Ces instances se reposent maintenant sur les collectivités et les petites communes sont prises à partie pour accomplir des services pour lesquels elle n'ont pas les ressources nécessaires.

Vous le savez, mon équipe et moi-même considérons qu'il est crucial pour le cadre de vie de nos habitants que ces services soient maintenus sur place. J'en prend pour exemple le départ du Trésor Public ou encore les défaillances régulières de la Poste sur ses ouvertures de bureau.

C'est aussi pour cela que nous nous battons pour la réouverture de la gare, malgré des difficultés avec les partenaires qui ne cessent de retarder les échéances et que nous nous battons pour conserver une offre médicale adaptée à notre commune.

Nous avons, par ailleurs dû voter, au dernier Conseil Municipal, une motion de soutien de l'EPHAD Henri Granet qui se trouve confronté à des problèmes de trésorerie.

Il est très important de rester vigilant et faire une priorité de continuer à se mobiliser pour défendre l'accès aux services publics en milieu rural, afin de ne perdre ni en qualité de vie, ni en attractivité. C'est pour quoi j'ai demandé un rendez-vous en urgence à Madame la Présidente du Département afin de trouver des solutions alternatives à une fermeture totale des services, ce rendez vous aura lieu courant juillet.

Pour finir, je souhaite saluer l'arrivée des nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes.

Il n'y a pas que les grands qui votent !! Cette instance permet aux enfants de s'exprimer sur les sujets qui les concernent et de proposer des idées pour améliorer la vie dans notre commune. Les secondes élections du Conseil municipal des jeunes ont eu lieu le 25 juin dernier et dix nouveaux élus rejoindront ceux qui travaillent déjà sur plusieurs projets dont nous vous ferons un bilan à la rentrée.

Je crois beaucoup à cette transmission car armer le jeune Aramonais pour devenir le citoyen de demain lui permettra de connaître tous les droits et devoirs de l'adulte qu'il sera demain, et qui sait, peut être futur élu communal.

Malgré les tensions politiques du moment, restons mobilisés pour faire d'Aramon une ville encore plus belle et plus agréable à vivre. Je vous souhaite à tous un très agréable été.

Pascale PRAT,  
Votre maire

# Collecte des Déchets

## Communiqué de presse

SMICTOM  
RHÔNE - GARRIGUES

Les contrats de collecte en porte à porte du Grand Avignon et du SMICTOM Rhône-Garrigues arrivant à terme fin 2023, un nouvel appel d'offres en groupement de commandes avait été lancé pour les 16 communes des deux côtés du Rhône (dont 4 communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard adhérentes au SMICTOM Rhône-Garrigues) au printemps 2023. Le marché a été attribué à Écodéchets conformément au code des marchés publics après analyse approfondie car cette société remplissait sur le papier tous les critères requis par l'appel d'offres en étant le mieux disant.

Pour rappel, Écodéchets gère la collecte des déchets ménagers pour une quarantaine de collectivités et 2,5 millions d'habitants en France, compte 450 collaborateurs pour 38 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Force est de constater que cette société n'a pas du tout tenu ses engagements depuis le début de cette année. Afin de corriger les dysfonctionnements constatés sur la prestation de collecte des déchets ménagers en porte à porte d'Écodéchets, le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues, en collaboration avec les 16 communes gardoises et vaclusiennes concernées, n'ont eu de cesse de trouver des solutions pour revenir à une situation normale.

Merci aux élus et équipes municipales qui se sont fortement mobilisés pour pallier les défaillances de ce collecteur et ainsi contribuer à amoindrir les effets de cette mauvaise qualité de service subie par nos habitants. Le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues ont expliqué à de multiples reprises, qu'il est possible de résilier unilatéralement un marché, mais que cette procédure a un coût très élevé, estimé par les avocats à un montant de 5 à 10 % du total du contrat, sur un contrat de 28 millions d'euros, soit entre 1,4 et 2,8 millions d'euros de pénalités pour la collectivité, avec une collecte qui s'interrompt immédiatement dès la résiliation. Pour des élus soucieux des deniers publics, cette procédure ne peut pas être envisageable. Le 2 mai dernier, à la demande des dirigeants de la société Écodéchets, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert une procédure de redressement judiciaire, procédure qui permet la poursuite de l'activité d'une entreprise se trouvant en état de cessation de paiement. Cette procédure offre la possibilité à l'entreprise de geler ses dettes, d'obtenir des remises des dettes et des délais de paiement lors de l'adoption d'un plan de redressement.

Après une phase d'observation de deux mois, la société Écodéchets sera à nouveau convoquée devant le tribunal le 2 juillet prochain. Celui-ci pourra alors ordonner la poursuite de l'activité de la société avec un plan de redressement, la liquidation judiciaire de la société ou encore la résiliation immédiate des contrats déficitaires, dont fait partie celui passé avec le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues. En cas de liquidation judiciaire ou de résiliation des contrats, le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues se retrouveraient immédiatement sans prestataire pour assurer la collecte en porte à porte des ordures ménagères, en plein été, ce qui poserait évidemment de graves problèmes de salubrité publique.

Le transfert d'un prestataire à un autre se prépare et prend plusieurs mois. Cette nouvelle situation juridique, dans laquelle se trouve désormais la société Écodéchets, ouvre cependant pour le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues des perspectives vers une issue favorable. Le Bureau du Grand Avignon et le conseil Syndical du SMICTOM Rhône-Garrigues ont donc fait le choix de négocier un protocole transactionnel avec Écodéchets et le mandataire judiciaire. Ce protocole mettra un terme d'un commun accord au contrat avec Écodéchets le 31 octobre prochain sans pénalités pour la collectivité et permet de lancer en parallèle un nouvel appel d'offres dès le 14 juin 2024, pour disposer d'un nouveau prestataire le 1<sup>er</sup> novembre 2024, tout en garantissant la continuité du service de collecte en porte à porte des ordures ménagères durant la période couverte par le protocole.

Le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues lanceront leurs marchés séparément pour éviter qu'un même prestataire ait un territoire trop important à gérer. Le code des marchés publics ne prévoit pas en effet de caractère d'urgence et n'autorise pas en conséquence la passation d'un marché de gré à gré, sans mise en concurrence, pour assurer la continuité des prestations de service. À partir de novembre 2024, un ou deux nouveaux prestataires prendront donc le relais, l'un pour le Grand Avignon et l'autre pour le SMICTOM Rhône-Garrigues. Le Grand Avignon et le SMICTOM Rhône-Garrigues sont parfaitement conscients des désagréments que de trop nombreux habitants ont eu à subir. La grande majorité d'entre eux a su se montrer civique et compréhensive. Nous tenons à les remercier une nouvelle fois pour leur patience et leur coopération. Vous le voyez, nous sommes fortement mobilisés pour rétablir rapidement le service de collecte en porte à porte de qualité que nous vous devons.

# Actualités du Village

## Jean Luc Warin, nouveau directeur des services techniques

Fraichement arrivé sur Aramon depuis le nord de la France, ce papa de trois enfants a eu mille vies. Il a été responsable des services techniques du CCAS pour la ville de Berck sur mer (14500 habitants) dans le Pas de Calais, puis s'est afféré à la logistique du centre de loisirs de la même ville avant de gérer trois foyers logements.

Il a ensuite évolué vers la communauté d'agglomération de sa région (les 2 BAIES) en tant que responsable du service entretien des bâtiments pour 46 communes.

Il a repris des fonctions de Directeur des services techniques de la ville de Wavrin (7500 habitants) avant d'intégrer le même poste à Lens.

Ayant des envies de soleil il a travaillé six mois comme DST à Saint Mandrier sur Mer dans le Var avant de venir rejoindre les équipes d'Aramon.

Bienvenue à Jean Luc!



## Les élèves de CM2 reçoivent le traditionnel cadeau de Mme le Maire pour célébrer leur passage en 6ème



Vendredi 21 juin, à l'hôtel de ville, Madame le Maire, Pascale Prat, accompagnée de Noelle Daumas, conseillère municipale déléguée à l'enfance, la jeunesse et l'éducation et des élus du conseil municipal, a remis le traditionnel présent fait aux élèves des écoles d'Aramon intégrant les classes de 6ème à la rentrée prochaine.

## Une nouvelle application pour tout savoir sur Aramon



Au 1<sup>er</sup> juillet, la commune adhère à l'application IntraMuros.

Elle donne accès à toutes les Infos de la commune. Vous pourrez recevoir des alertes ou des notifications directement sur vos smartphones.

Nous allons mettre à votre disposition : un annuaire, la possibilité de signaler instantanément un problème ou tout autre chose, des sondages, ainsi qu'un répertoire des associations, celui des écoles et de tous nos commerces et des professionnels de santé.

Vous êtes une association, une école, un artisan, un commerçant ou professionnel de santé, vous souhaitez être référencés sur l'application, veuillez contacter le service communication à [communication@aramon.fr](mailto:communication@aramon.fr) après avoir vérifié que vous n'y êtes pas déjà inscrit.

L'application mobile IntraMuros, est disponible pour Android et iOS.

Une fois l'application installée, lancez celle-ci et tapez : Aramon et c'est installé, vous êtes prêt !

**Le contenu disponible est en cours de construction et sera mis à jour durant les semaines à venir à partir de vos retours.**

## Obligations légales de débroussaillage

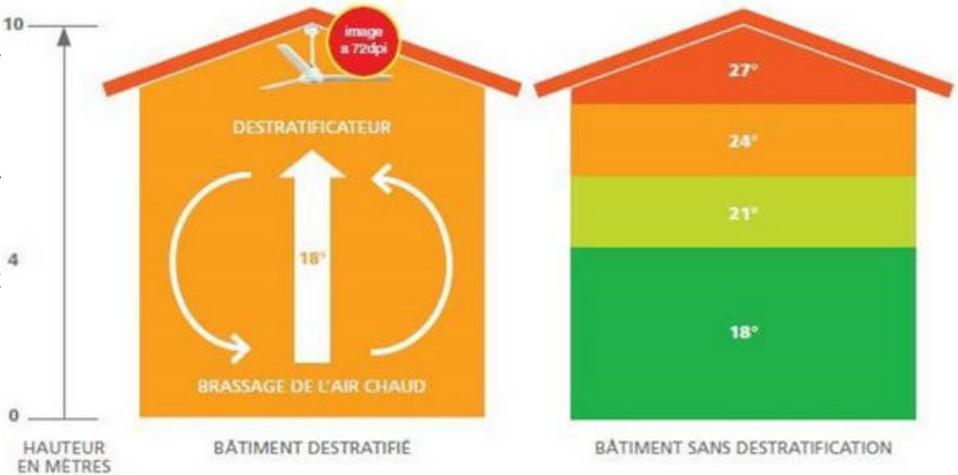
A la demande de Madame le Maire et dans le cadre de ses obligations légales de débroussaillage (OLD) l'ONF a programmé deux interventions aux cotés des services municipaux cette semaine: au sein du parc du château et aux abords de l'école Rabelais, sur le parking des Capitelles et dans le haut du chemin St Suzanne.

Ces différentes interventions permettent à la commune de respecter progressivement les OLD qui s'imposent à elle et de la sécuriser en vue de la saison estivale, pône aux incendies.



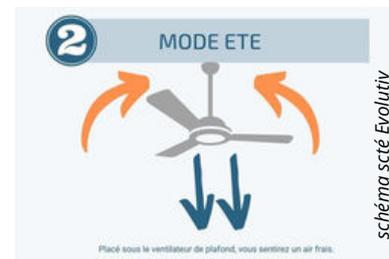
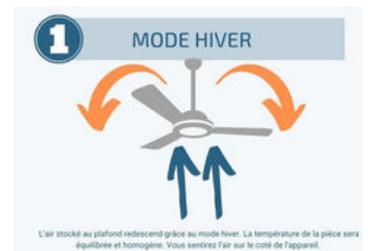
## Des destratificateurs d'air installés à la Halle des Sports

Bâtiment vieillissant faisant l'objet actuellement d'une étude de rénovation complète et projet majeur de la municipalité, la Halle des Sports verra prochainement l'installation de destratificateurs d'air afin de rendre la pratique sportive plus aisée, notamment lors de fortes chaleurs. La hauteur de plafond de ce bâtiment rend sa climatisation complexe, et les destratificateurs apporteront une réelle amélioration de la fraîcheur.



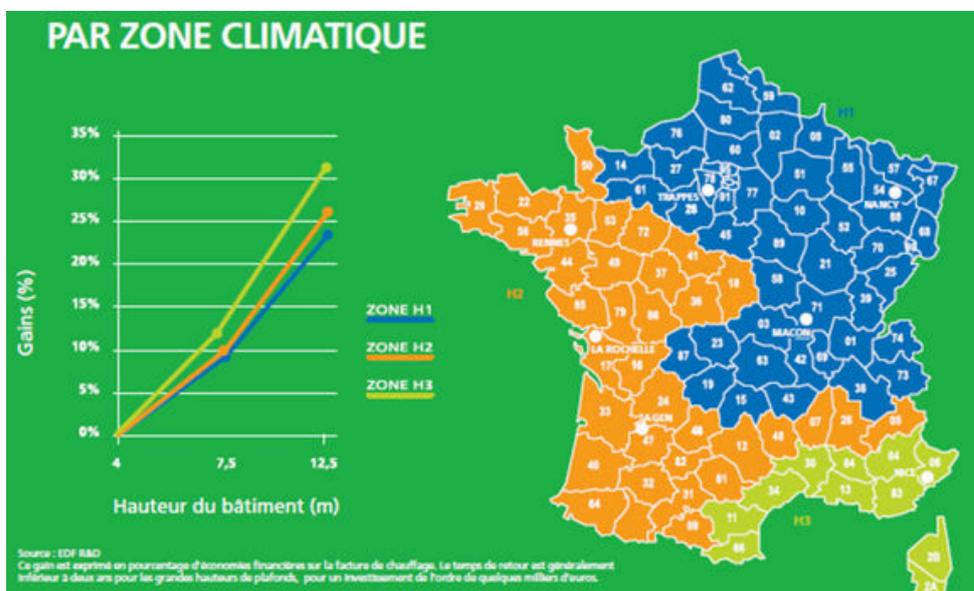
## Pourquoi faire le choix de ce dispositif?

- Jusqu'à 30 % d'économies sur le coût du chauffage. Le coût posé du système de brassage est compris entre 3 et 8 euros par m<sup>2</sup> pris en charge intégralement par dispositif CEE. Il dépend du système retenu et de la configuration du local.
- Les économies de chauffage engendrées par la destratification de l'air dépendent de la température de consigne du local, de la hauteur sous plafond et de la zone climatique.
- L'air chaud est plus léger que l'air froid. Dans les locaux de grande hauteur, la différence de température entre le plafond et le sol est importante.
- La destratification de l'air homogénéise la température des locaux.
- En installant un système de brassage de l'air, cela peut amener à réduire jusqu'à 30 % le coût et les émissions de CO<sub>2</sub> liés au chauffage de nos bâtiments.



## Autre objectif: le CEE (certificat d'économie d'Énergie)

Le dispositif des CEE a été mis en place en 2005 par l'état français afin de répondre aux objectifs de réduction des consommations d'énergie sur les territoires. Le principe du dispositif réside sur une logique d'obligations d'économies d'énergie portées par les fournisseurs d'énergie. Ils doivent inciter les consommateurs publics ou privés à la réalisation de travaux d'efficacité énergétique. Pour des opérations travaux définies (on parle de Fiche d'opération Standardisée) nous pouvons estimer les économies d'énergie générées, et actualisées, durant la durée de vie de l'équipement installé 10 ans en moyenne.



### Attention à la période estivale pour obtenir vos papiers d'identité

Le service Population vous alerte sur les délais d'instruction en Préfecture qui se rallongent. Il convient donc d'anticiper vos demandes. De même, pensez à vérifier les dates de validité de vos pièces d'identité avant chaque réservation. En effet, seules des raisons professionnelles ou motifs impérieux tels qu'un décès sont recevables pour justifier une demande en urgence auprès de la Préfecture.

Par ailleurs, renseignez-vous sur votre destination : certaines autorités étrangères exigent une validité du passeport de 6 mois après la date de retour.

De même, la Préfecture rejette de nombreux dossiers en raison de la photo. Sachez que la photo doit être de moins de 6 mois sans exception. Pour rappel, les pièces d'identité : **CNI et/ou passeports, peuvent être retirées le lundi et vendredi matin, le mardi après-midi, le mercredi après-midi et le jeudi après-midi.**

Attention !!! L'arrivée de la pièce est transmise via un SMS de la Préfecture. Vous disposez de deux relances. Au-delà d'un délai de trois mois, la pièce devra être détruite et le dossier dont le paiement du timbre fiscal réitéré.



### Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire de l'enfant.

Suite à ce recensement, la commune délivre une attestation qui est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours (permis de conduire, baccalauréat...).

### Fermeture des installations sportives

A compter du **8 juillet**, le gymnase et les installations sportives seront fermées jusqu'au 18 août inclus.

Un accès pourra être accordé sur demande exceptionnelle adressée en mairie.

### Distribution de sacs à déchets

Les prochaines distributions des sacs poubelles auront lieu les **2 et 3 juillet, les 3 et 4 septembre, les 5 et 6 novembre.**

Les usagers ayants-droits qui ne disposent pas de bacs devront se présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



### Terrains communs au cimetière

La commune va procéder à la reprise des terrains communs des cimetières Ste Marthe et St Martin. Nous demandons aux familles concernées de se rapprocher du service Population dans les plus brefs délais.

### Olympiades de l'école Rabelais au Arènes



En lien avec le projet pédagogique de l'Ecole Rabelais d'Aramon, la ville, au travers du service périscolaire, et en collaboration avec les enseignants, a pu organiser les Olympiades Provençales aux Arènes. Les enfants ont travaillé cette année autour du patrimoine et des traditions.

Les élèves, de classe de CP au CE2 ont pu, avec les animateurs du centre de loisirs, ainsi découvrir des ateliers autour des sports anciens traditionnels tels que le jeu du Tambourin, le jeu du béret ou encore celui de la corde.

Mais aussi, grâce aux associations comme l'OCPA ou le Club Taurin, ils ont pu apprendre ce que sont les Capitelles et tout ce qui concerne les courses camarguaises ou encore les costumes provençaux d'époque.

### Conseil Municipal des jeunes, un premier bilan très positif.

Les Conseils Municipaux de Jeunes C.M.J sont des dispositifs initiés par les élus locaux pour les jeunes du village ou de la ville. Ces derniers permettent aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune.

Ils sont consultés sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Les publics seront accompagnés durant leurs années en école de 3ème cycle (CM1 et CM2) pour une investiture à leur entrée au collège Henri PITOT, le mandat dure deux ans (6ème et 5ème)

Les objectifs sont de favoriser la construction et l'épanouissement du citoyen de demain, l'apprentissage actif de la démocratie ainsi qu'une initiation à la vie politique et à la citoyenneté.

9 élus qui ont participé à 15 réunions durant lesquelles ils ont pu appréhender le fonctionnement d'une mairie (organisation et vote d'un budget afin de réaliser les différents projets qui les tenaient à cœur.

Ils ont également répondu présent lors de 10 commémorations & événements officiels (Noël des enfants, fête des enfants, etc.).

Il s se sont engagés dans une cause visant à collecter des denrées alimentaires en partenariat avec l'épicerie solidaire



d'Aramon et ont mis en place des collectes auprès des commerçants du village, des différents services de la municipalité, les habitants et lors d'une journée à Carrefour Contact.

Ils ont travaillé en collaboration avec les différents services de la mairie d'Aramon, CCAS, Services techniques, l'urbanisme, le centre de loisirs, le service communication.

Après une première année de mandat qui les a amené à comprendre le fonctionnement d'une municipalité et du cheminement de la prise de décision pour la réalisation de projets, les jeunes élus vont vivre leur deuxième année autour de la menée du projet d'améliorer l'espace se situant entre la salle des fêtes, le collège Henri Pitot et le gymnase.

L'objectif est de créer, de rénover et d'aménager un espace convivial pour les collégiens et aramonais.

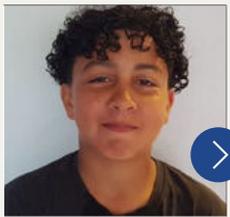
Leur deuxième année sera également celle de la transmission avec l'arrivée des nouveaux élus.

Les élus du CMJ remercient la totalité des personnes qui sont intervenues auprès d'eux, de façon directe ou indirecte, et qui leur ont permis d'exercer la tâche dans laquelle ils se sont engagés et de leur avoir permis de découvrir et d'en apprendre plus sur l'importance et l'impact de l'engagement citoyen.



# Conseil Municipal des jeunes: les nouveaux élus

Le conseil municipal d'Aramon accueille cette année les 10 nouveaux conseillers municipaux des jeunes (CMJ) qui siégeront pour les deux prochaines années. Les nouveaux conseillers ont été élus lors d'un scrutin qui s'est déroulé le 25 juin dernier et qui a vu la participation des classes de CM1 et CM2. Leurs prédécesseurs, et les élus de la commune à qui il reste un an de mandat, les accompagneront lors de leur installations et remise d'écharpe le 04 juillet prochain en salle du conseil municipal. Ils ont chacun proposé un programme détaillé sur des thématiques qui leur tiennent à coeur, en voici les principaux.



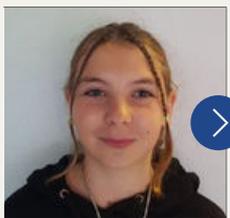
Ali

Sport, restauration scolaire, développement des commerces et activités dans les quartiers hors centre.



Pablo

Restauration scolaire et intergénérationnelle, pêche et amélioration du Skate Park



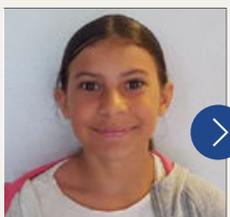
Ambre

Environnement, animaux et social



Hayrūnnisa

Environnement, tri des déchets, jeux pour enfants, potagers partagés



Zoé

Sport, restauration scolaire, social



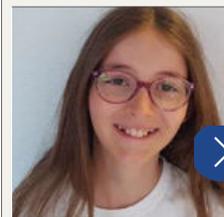
Kyara

Nettoyage citoyen des collines, sport et randonnées, restauration scolaire



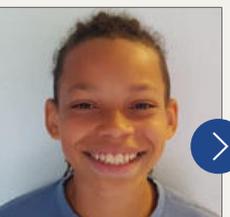
Emie

Recyclage, social et création d'une école de pêche ou de pétanque



Clara

Orientation, piscine, plus d'activités sportives, cours de cuisine



Loïs

Pêche, environnement et amélioration du Skate Park



Lola

Participer à l'entretien des Capitelles, transport scolaire dans les collines, restauration scolaire



## Prévention routière: La Police Municipale intervient auprès des enfants

Pour renforcer l'éducation routière en milieu scolaire, il a été créé en 2002 une attestation de première éducation à la route (APER).

Ainsi, à la demande de la directrice de l'école des PALUNS, Madame le Maire a répondu par la positive à l'organisation d'interventions par nos agents de la Police Municipale sur les deux classes de Cm2. (Environ 60 élèves)

Deux agents formés de la Police Municipale d'Aramon ont ainsi pu dispenser des cours de prévention routière en milieu scolaire.

Cet investissement a représenté 18 heures de cours pour les 2 classes pour l'année scolaire 2023-2024.

Une sortie vélo a eu lieu aujourd'hui, l'objectif étant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en classe.

Avant de partir, les élèves ont reçu la visite de Madame le Maire et du conseiller municipal délégué à la sécurité, Olivier Leperchois, pour encouragements.



## Incinération des végétaux

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	15 Juin	Juillet	Août	15/sept.	Octobre	Novembre	Décembre
Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration		Possible (*) avec déclaration			INTERDIT			Possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT			Possible (*) avec déclaration			

(\*) Sauf si vent supérieur à 20 Km/heure

Nous vous rappelons que l'emploi du feu pour l'incinération des végétaux est interdit du 15 Juin au 15 septembre.

La déclaration est réservée dans le cadre des activités agricoles ou forestières.

En dehors de cette période, les agriculteurs doivent faire une déclaration préalable soit au poste de Police Municipale ou en téléchargement sur internet. Une fois la déclaration prise en compte vous devez prendre contact avec les pompiers le jour de l'incinération des végétaux.

L'incinération des végétaux coupés est possible du 1er février au 14 juin inclus sur déclaration préalable au service de la Police Municipale et du 16 septembre au 31 janvier sans déclaration en tenant compte rigoureusement des consignes de sécurité.

Afin de faciliter l'entretien des surfaces pastorales ou dans le cas de brûlages dirigés dûment encadrés, les propriétaires de terrains et les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire peuvent, incinérer des végétaux sur pied, qui est possible du 16 septembre au 14 juin inclus sur déclaration préalable en tenant compte rigoureusement de consignes de sécurité.

Les périodes réglementées pour l'emploi du feu applicables aux propriétaires de terrain et les occupant de ces terrains du chef de leur propriétaire à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêts.

**Par ailleurs, les particuliers ont l'interdiction de brûler leurs végétaux à l'air libre. Ils doivent se rendre dans les déchetteries pour les évacuer ou dans une collecte sélective.**

## Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances (OTV) vous permet lors de vos absences prolongées, de demander la surveillance de votre domicile. L'inscription permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Pour vous inscrire, il vous faut remplir le formulaire, que vous pouvez récupérer soit à la Police Municipale située 4 rue des Halles ou le télécharger sur internet. Une fois rempli le déposer à la Police Municipale et à la brigade de Gendarmerie.

La police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de

- Vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion
- Dissuader les individus mal intentionnés

**Ce service est gratuit.**



## Médiathèque

En plus de ses heures d'ouverture régulières, la médiathèque propose également des animations et des événements tout au long de l'année. Vous pouvez consulter le calendrier des événements sur le site web de la médiathèque. Elle est ouverte au public du mardi au samedi à l'Espace Culturel Simone Veil Cours Victor Hugo. Pour boucler cette fin d'année scolaire, nous vous proposons un petit tour d'horizon en chiffres de son activité.

# LA MÉDIATHÈQUE D'ARAMON EN QUELQUES CHIFFRES

- 370 abonnés actifs
- 6175 documents
- 308 CD
- 180 DVD
- En moyenne 1200 prêts et retours d'ouvrages chaque mois.



### Animations/Expositions

Animation mensuelle thématique pour les enfants (Cluedo géant, lectures de contes, créations manuelles, recyclage...), groupe de lecture adultes tous les 2 mois. Exposition d'artistes tout au long l'année avec des interventions auprès des scolaires et du public pour faciliter la rencontre des usagers et de l'art.

### Accueil des classes

63 accueils de classes sur l'année scolaire autour de supports et thématiques différents, travaillés avec les enseignants. Kamishibai, lectures, documentaires vidéo et audio, jeux... autour de thèmes comme le harcèlement, la prévention, les Jeux Olympiques, le Rugby, garrigue, Noël, sorciers, respect, émotions...

### Ateliers Sociaux Linguistiques

3 ateliers par semaine depuis mars 2024 en alternance à la médiathèque et au CCAS.

### Partenariats

Avec le festival du polar (venue d'un auteur, grand jeu avec le SEJE), concert piano voix, sieste musicale et Halloween avec l'école de musique, animations autour de lectures à voix haute et livraison d'ouvrages à l'Ehpad

**FERMETURE  
ESTIVALE**

**DU 05 AU 26 AOÛT**

RÉSERVATION POSSIBLE SUR NOTRE SITE:

[HTTPS://PONTDUGARD.BIBLIGNE.FR/ARAMON.](https://pontdugard.bibligne.fr/aramon)

POUR NOUS CONTACTER:

AU 04 66 57 37 53 OU SUR [MEDIATHEQUE@ARAMON.FR](mailto:mediatheque@aramon.fr)



# Collège Henri Pitot

## Le collège est à la pointe des parcours éducatifs !

Afin de répondre à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, l'ensemble des équipes pédagogiques et de direction du collège Pitot ont contribué à la mise en place de nombreuses activités et échanges :

- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), les élèves ont ainsi pu assister à des séances de cinéma (Les trois mousquetaires, l'Abbé Pierre...), s'initier et se sensibiliser à différentes cultures et pratiques artistiques avec les projets Flamenco, Gospel Mandela Forever Young, Hip Hop challenge, Damsou et le slam, l'atelier théâtre et le pitOrchestre, un séjour en Angleterre, découvrir notre patrimoine local avec la visite de l'Avignon médiéval et du pont du Gard.
- Dans le cadre du parcours santé et notamment de l'opération Phare contre le harcèlement scolaire, les élèves ont assisté à de nombreuses discussions ainsi qu'à une pièce de théâtre interactive sur ce thème « We just wanted you to love us ». Le collège a aussi favorisé des activités de préventions contre les conduites addictives (drogues, alcool, réseaux sociaux) ainsi que des séances d'informations sur la sexualité.
- Dans le cadre du parcours avenir, le collège Henri Pitot a organisé un salon de l'orientation au gymnase et de nombreuses réunions d'information. Par ailleurs, les élèves de 6ème et 3ème participent aux rencontres CM2-6ème et collège-lycée dans le cadre de projets de liaisons entre les établissements du secteur.
- Enfin dans le cadre du parcours citoyen, le collège Henri Pitot concourt à la transmission des valeurs et des principes de la République. Un accent particulier a été mis sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le collège vient d'obtenir le label Développement durable niveau 1 (E3D2D 1).

L'ensemble des équipes tient à remercier tous les élèves et les parents d'élèves qui contribuent de différentes manières à cette réussite et à ce bon esprit.



## Masterclass avec la troupe sud-africaine Human Wind of Soweto, les 28 et 29 mars 2024

A l'initiative de Mme Jemaa, enseignante en anglais au collège Henri Pitot, deux classes de quatrième ont eu le privilège de participer à un projet qui s'inscrit dans le parcours citoyen qu'elle a eu à cœur d'illustrer dans ces cours sur la ségrégation en troisième et l'Apartheid en quatrième. Masterclass dirigée par la troupe. Les élèves ont ainsi découvert les spécificités culturelles et artistiques de l'Afrique du Sud. C'est avec dynamisme, générosité et bienveillance que les quatre artistes de la troupe sud africaine Human Wind of Soweto ont initié nos élèves à des chants en quatre langues différentes et à des danses de leur pays. L'adhésion des élèves a dépassé les espérances car une formidable complicité s'est établie à l'issue de ces deux jours entre les artistes et les élèves, malgré les difficultés de l'enjeu : se produire en public devant tout le collège.

Ce fut une expérience bénéfique sur les plans humain et pédagogique, qui sera reconduit dans les années à venir en essayant de viser un plus grand nombre d'élèves.

## Une journée avec MamZelle Flamenka



Lundi 22 avril 2024, le collège et l'équipe espagnol, dans le cadre du socle commun de compétences, connaissances et de culture, organisaient une journée flamenco. MamZelle Flamenka, la danseuse et Nino, le guitariste

Le lundi 22 avril 2024, le collège et l'équipe espagnol, dans le cadre du socle commun de compétences, connaissances et de culture, organisaient une journée flamenco. MamZelle Flamenka, la danseuse et Nino, le guitariste et chanteur, ont partagé, avec énergie, délice et grâce, leur passion pour cet art espagnol à tous les élèves de 4ème à travers l'histoire vraie de MamZelle Flamenka, une fille d'origine italienne adoptée artistiquement par la communauté gitane de Granada, émigrée elle-même en France. Une joyeuse interaction musicale et chorégraphique s'installait entre les élèves et les artistes pendant et surtout, à la fin du spectacle avec l'apprentissage. En somme, un vibrant moment culturel poétique, passé avec des artistes qui avaient à cœur de transmettre les valeurs universelles de partage, d'intégration, de respect de l'Autre, de la différence dans la joie du flamenco gitan.

# Associations

## Emergences , le festival de l'eau.

### Saison 3



*Le festival Emergences de l'eau, fruit du travail de l'Aramonaise Sabine Châtel, revient pour sa troisième édition avec une programmation toujours plus éclectique. Rencontre avec cette directrice hyper active qui entend bien faire perdurer ce festival.*

***Emergences, le festival de l'Eau s'inscrit comme un rendez-vous singulier dans le paysage aramonais, pouvez-vous nous rappeler l'ADN de l'événement ?***

Le festival a été créé en lien avec la commémoration des inondations meurtrières du 9 septembre 2002. L'idée était de prendre comme point de départ cette expérience tragique vécue par les habitants du village (et personnellement par ma famille) pour se projeter sur l'avenir du village et des jeunes générations. Avec des questions que nous nous posons tous je crois : sommes nous encore menacés par des inondations d'une telle violence ou au contraire plutôt par des sécheresses ou des pénuries d'eau, mais également tous les enjeux de l'eau aujourd'hui : partage, réusage, qualité, stockage... Il me paraît important de nous réunir tous ensemble, pour en parler, témoigner, et faire venir à nous les techniciens, scientifiques qui travaillent sur ces questions de l'eau...rien de tel pour se mettre en sécurité que de bien connaître et évaluer les dangers. Et rien de tel qu'un rendez vous annuel au coeur du village pour aborder toutes ces questions. La singularité du festival est le volet musical et artistique qui accompagne ces rencontres avec des concerts en lien avec l'eau. La musique est un langage universel, et l'eau est un bien précieux de l'humanité.

***Troisième année pour le festival en 2024, pouvez vous nous présenter les grandes thématiques de cette nouvelle édition ?***

On dit que la troisième année est souvent décisive ! Cette année nous reprenons les recettes habituelles : activités gratuites en journée (concerts, balades, tables rondes sur le Planet), concerts payants à partir de 18h à l'Eglise et au Château. Temps fort de cette édition, le dimanche 15/09, nous nous installons au Relais Fluvial des Estères avec concerts, guinguette, foodtrucks, et démonstrations de sports aquatiques : aviron, bateau, pêche...La table ronde du dimanche sera également sur les enjeux des pratiques sportives en cas de tension sur la ressource en Eau et du dérèglement climatique... (baisse du niveau des rivières, qualité des eaux, etc). Ce sera aussi notre clin d'oeil aux JO qui viendront juste de s'achever.



***A quel public s'adresse la programmation du festival ?***

Du spectacle "Eau La La" qui s'adresse aux tous petits, à la Silent Disco Party sur le Planet pour les amateurs de fête (danseurs équipés de casques et 3 DJ), des concerts jazz, musiques du monde au Château, le récital de piano-poésie à l'Eglise, jusqu'à Emma Daumas qui nous prépare un concert de clôture sur mesure avec ses plus grands tubes et quelques surprises....Nous espérons que chacun puisse trouver un concert à son goût et de 7 à 77 ans ! Sans oublier les balades commentées à pied ou à vélo, les tables rondes, les activités sportives en plein air, activités gratuites.

***Peut-on s'investir dans le projet, et de quelle manière ?***

Le Festival ne peut se faire sans partenariats, sans bénévoles et sans les associations locales. Nous avons besoin de soutiens financiers pour nous permettre de proposer des activités gratuites accessibles à tous. Nous avons déjà un groupe de bénévoles fidèles et assidus, et le soutien de plusieurs associations aramonaises, et nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés qui auraient envie de nous aider en nous donnant du temps et des compétences (construction, montage, accueil...). Organiser un festival est un travail long et compliqué, mais qui se fait toujours avec passion et bonne humeur.

*Festival Emergences de l'eau.  
Aramon du 13 au 15 septembre  
Programme sur  
[www.emergencesfestival.fr](http://www.emergencesfestival.fr)*

# Associations

## Le Badminton Club Aramonais se prépare pour la D1 !

Retour sur une saison 2023-2024 aboutie. Créé il y a bientôt 13 ans par Patrick Daniel, le Badminton Club Aramonais (BCA), club familial, a vu progresser régulièrement tous ses joueurs, petits et grands. Inscrit en championnat départemental interclubs du Gard en division 3 (D3) depuis sa création (ou presque), le club a progressivement pris goût à la compétition, enchaînant matchs serrés et soirées conviviales après les rencontres. Les rencontres interclubs se déroulent sur une soirée, avec 5 à 8 matchs, simples dames & hommes, doubles dames & hommes, et double mixte.

En juin 2019, l'équipe compétitrice manque de peu la victoire en finale pour terminer en tête de la D3 (Nord)... Qu'à cela ne tienne, malgré la coupure imposée par la crise sanitaire, le club reprend la compétition et monte une équipe qui s'inscrit en D2 pour la saison 2021-2022. Contre toute attente, l'équipe s'en sort plutôt bien, et finit troisième lors de la saison 2022-2023. Et cette année, malgré les départs de certains joueurs et les blessures, l'équipe a brillamment terminé en tête de la poule de 6 équipes, avec 8 victoires sur les 10 matchs joués. Devant certains « gros » clubs comme l'OBC, le club de Nîmes qui aligne... quatre équipes dans le championnat départemental gardois, sans compter les équipes de niveaux régional et pré-national ! La victoire en D2 ouvre donc les portes de la D1 au BCA.

En vue de la saison prochaine, l'équipe se prépare donc à affronter des joueurs classés au niveau régional.

Le club propose cette année de créer une nouvelle équipe qui s'inscrira (modestement) en D3, alors avis aux amateurs, simples joueurs niveau loisir ou voulant s'essayer à la compétition : le club recrute, joueurs et joueuses de tous niveaux, pour contribuer à la suite de cette aventure !



*Pour rejoindre le Badminton Club Aramonais, vous pouvez contacter Damien Bourgeois (0615477697) et Romain Tanguy (0685471626)*



## Saison sportive réussie pour Ma Gym

125 adhérents(tes), cette année encore, ont suivi avec assiduité et grand plaisir, les cours des animatrices Sophie Mouléry, Valérie Jeanclerc et Sophie Pastouret.

L'effort a été partagé, les bons moments aussi !

Par ailleurs, l'association a été partie prenante des actions organisées sur la commune en direction des aînés aussi bien que des enfants (Semaine Bleue, Centre de Loisirs), ainsi que de l'opération Octobre Rose.

Pour la saison prochaine, MaGym Aramon continuera à offrir à tous les publics des activités variées : Pilates, Zumba, Step, Gym Cardio, Gym Séniors, Activités physiques et gymniques Enfants.

Pour préserver à la fois votre capital santé et votre bonne humeur, rejoignez les dès septembre!!!

Rendez-vous au forum des Associations organisé par la Mairie à la rentrée.

*Contacts : Colette Izquierdo :  
06 88 37 32 04 /  
gym.mccarron@gmail.com*

# Associations

## Yoga Pour Tous, parfait pour tous.

*L'association partage le témoignage d'une de ses adhérentes, Françoise*

J'ai intégré l'association "yoga pour tous" en janvier 2024, c'est une activité qui m'apporte énormément que ce soit physique ou mentale.

Les postures de yoga m'aident à étirer et à renforcer mes muscles. Cela me permet d'améliorer la mobilité, et également mieux contrôler ma respiration.

Maman d'une pré-ado la pratique quotidienne du yoga est très bénéfique car cela me permet d'être plus détendue et surtout plus à l'écoute de mon enfant. Julie

Je me suis inscrite l'année dernière après beaucoup de doutes et de réflexion sur ma capacité à suivre les séances de yoga car j'ai une prothèse complète d'un genou et l'autre n'est pas toujours vaillant....

Mais je voulais essayer et bien m'en a pris. Je suis tombée sur un groupe bien sympathique et une praticienne à l'écoute qui m'ont permis de me sentir à l'aise et de bénéficier des bienfaits du yoga.

Certes je viens accompagné de ma chaise car tout ce qui est en positions debout et en équilibre sur les jambes ne m'est pas possible.

Mais notre professeur m'explique avec attention comment adapter chaque posture à la position assise et nous trouvons toujours des équivalents qui me permettent de travailler comme les autres participants.

Quand a tout ce qui est couché, aucun problème.

Donc ces séances m'apportent beaucoup de bien être, de détente et me font un bien fou d'un point de vue postural.

Je ressort de chaque séance avec des jambes plus légères.

Je recommande donc vraiment aux personnes qui ont ce même handicap ou un autre de ne pas hésiter.

Vous n'en tirerez que des bénéfices physiques et mentaux. Grace aussi à cette prise de conscience de notre souffle qui nous permet de "débrancher" et nous apaise tout entier.

Un merci tout particulier à notre enseignante pour son écoute, sa gentillesse et sa grande compréhension.

*"ce n'est pas la personne qui doit s'adapter au Yoga mais le Yoga qui doit être ajusté à chaque personne"*

*Krischnamacharya*



## Club d'astronomie Orion Provence

### OBSERVATION DU SOLEIL

Le club d'astronomie Orion Provence a reçu les élèves du collège Henri Pitot pour une observation du soleil la journée du 13 juin, sur l'espace devant la salle des fêtes face au collège.

### NUIT DES ETOILES :

Cette année, pour la 4ème année, nous organiserons une soirée consacrée à l'observation du ciel de nuit le 9 août.

Une affiche paraîtra rapidement et donnera les détails concernant le lieu et l'heure de l'évènement.



# Associations



## Le Club des Aînés n'est jamais à court d'activité



Au mois de mai, le club a maintenu ses activités malgré les nombreuses fêtes. Concours de belote, loto gouter, toujours du succès, qui permettent de sortir de la maison. Fidèle à ses adhérentes et adhérents comment ne pas fêter dignement les mamans et par la même occasion les papas.

Belle participation avec 80 personnes. Une journée placée sur le signe de la fête.

Après un bon repas, et une excellente ambiance animation avec Patrick que nous avons retrouvé après une assez longue absence. Blagues, danses, qui n'ont pas permis la morosité. Une rencontre fortuite avec deux jeunes gens, qui passant tout à fait par hasard a donné lieu à une confrontation amicale sur la piste. Quelques aînés ont bien apprécié la danse « jeune ».

Nous espérons que la plante offerte à chacune des mamans, doit encore fleurir les maisons. C'est la fleuriste aramonaïse FLEURS DES CHAMPS qui a été chargée de la préparation de ce cadeau du club.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé dans divers domaines à cette belle fête.

## L'étrier Aramounen



L'Association L'Étrier aramonaïse Attelages et Cavaliers a été créée en 1988.

Elle a pour but de regrouper cavaliers et meneurs indépendants pratiquant l'équitation en extérieur.

Les prévisions pour pour les mois à venir :

Juin : Visite pour les chevaux du Dentiste ÉQUIN - Consultation et soins dentaires des équidés.

Septembre : Participation au traditionnel FORUM des associations

Octobre : Rallye randonnée équestre le long des berges de l'île de la Barthelasse (Avignon)

Novembre : Participation au défilé de la Saint-Martin

Décembre : Participation à l'arrivée du Père Noël

Vous avez certainement déjà découvert la liste des animations, manifestations, événements, rencontres, réunions à venir.

Elles seront en outre, je l'espère, l'occasion pour vous de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance dynamique.

Nous gérons une page Facebook :

<https://www.facebook.com/Etrieraramonais/>

N'hésitez pas à la consulter.

Beaucoup de photos et d'informations y sont publiées.



## Les Chats Libres



Nous ne le rappellerons jamais assez :

Si vous trouvez des chatons ne les touchez pas, attendez, observez, mettez à boire et à manger (la maman est peut être partie faire un tour) Contactez nous au 07.66.80.36.76.

Vous souhaitez les aider : n'hésitez pas à nous rejoindre en devenant Famille d'Accueil.

Vous souhaitez adopter: nos adultes, ados et chatons n'attendent que ça, leurs annonces sont en lignes sur notre page Facebook Les Chats Libres d'Aramon

Vous souhaitez nous soutenir: vos adhésions seront les bienvenues, les bulletins d'adhésion sont disponibles en mairie ou en demande par mail [leschatslibresdaramon@orange.fr](mailto:leschatslibresdaramon@orange.fr)

# Tribune libre

## *Aramon passionnément*

### MATERNELLE VILLAGE : UN CHOIX ASSUMÉ POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

A la rentrée, nous avons fait le choix de délocaliser l'école maternelle du village afin de réaliser des travaux de sécurité dans ce bâtiment vieillissant mais qui tient à cœur à beaucoup d'Aramonais qui ont foulé cette cour, et y ont maintenant enfants et petits-enfants. Cette décision, mûrement réfléchie, n'a pas été facile à prendre, mais elle s'imposait comme la meilleure solution pour l'avenir de nos enfants. Les enfants seront installés après aménagement de classes, au centre de loisirs et les locaux offriront un environnement sécurisé à nos petits élèves, dans des conditions d'apprentissage optimales. Nous avons d'ailleurs à cet effet, reçu la direction académique et avons travaillé main dans la main avec les équipes enseignantes afin de perturber les enfants le moins possible.

### OU SONT NOS ELUS A LA CCPG ?

Notre Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG) détient aujourd'hui bon nombre de compétences. Compétences obligatoires (Aménagement de l'espace, Développement économique, Aménagement, Collecte et traitement des déchets) et compétences facultatives (Mise en place d'une politique culturelle et sportive, Politique du logement et cadre de vie, Petite enfance, Insertion et emploi etc....) transférées par les mairies de son territoire.

Ce sont plus de 160 agents et 33 élus conseillers communautaires qui font fonctionner cette structure regroupant actuellement 15 communes depuis les départs des communes de Sernhac puis d'Argilliers (2022) et plus récemment de Castillon du Gard qui s'en est allée rejoindre la CC du Pays d'Uzès. Notons au passage que son budget principal s'élève à 23 millions d'€ (2023) avec une réserve confortable de 12 millions d'€ (2023).

Notre commune d'Aramon y est représentée par 6 élus dont 5 issus de la majorité et 1 de la minorité. Depuis maintenant plusieurs mois, à la lecture des différents comptes rendus de commissions ou de groupes de travail transmis par notre représentant, nous constatons des absences devenues

### SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES : UNE PRIORITÉ ABSOLUE.

La sécurité de nos concitoyens, et en particulier de nos enfants, est une de nos principales préoccupations. C'est pourquoi nous mettons en place plusieurs mesures pour renforcer la sécurité aux abords des écoles et dans l'espace public. Nous avons notamment augmenté la présence d'agents de police municipale et sommes en cours de réalisation de parcours marqués afin de faire réduire la vitesse aux abords de l'ensemble des bâtiments utilisés par nos enfants. Enfin, notre police municipale a pu dispenser des cours de sécurité routière à nos élèves de primaire.

### COLLECTE DES DÉCHETS

Si la période est compliquée en matière de collecte, nous constatons de plus en plus d'incivilités de manière générale sur la commune.

Nous, les élus d'Aramon, tenons à vous informer de notre engagement constant à résoudre les problèmes de collecte de déchets dans notre commune.

Nous sommes conscients des désagréments que ces problèmes peuvent causer et nous travaillons quotidiennement avec le SMICTOM, notre partenaire en matière de gestion des déchets, pour trouver des solutions durables.

Nous avons déjà mis en place un certain nombre de mesures pour améliorer la situation, notamment :

- Nous avons demandé au SMICTOM d'améliorer sa communication avec les habitants et de fournir des informations plus régulières sur les problèmes de collecte des déchets.
- Nous explorons des solutions alternatives mais difficiles à mettre en place puisque la compétence relève du SMICTOM

Nous sommes convaincus que, grâce à notre engagement nous parviendrons à résoudre les problèmes de collecte et à offrir aux Aramonais la qualité de vie qu'ils souhaitent.

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

chroniques de la part de nos représentants élus de la majorité. Ces absences ne sont pas sans conséquences et sont dommageables pour notre commune. Une place laissée vide laisse le champ libre à celles et ceux qui sont davantage impliqués. Pour exemple le « Jazz Festival » dont la 7ème édition de ce printemps a proposé 5 concerts de grande qualité avec une fois de plus rien sur Aramon. Depuis la création de ce festival, pas moins de 35 concerts proposés avec seulement 1 passage par Aramon en 2022. Nous demandons à nos élus de respecter leurs engagements en étant présents et force de proposition au sein de notre communauté. Aramon ne doit pas être le parent pauvre d'une structure dont il est le plus important financeur.

### RESULTATS EUROPEENNES

Nous n'allons pas commenter ici les résultats de ces élections européennes très largement analysés par tous les médias depuis le 9 juin mais plutôt essayer de comprendre ces chiffres dont tout le monde s'offusque aujourd'hui plutôt que d'en reconnaître les causes et la responsabilité des élus en place. L'effritement des différents partis politique de gouvernement est enclenché depuis déjà des décennies

pour en arriver aujourd'hui à leur effondrement laissant la porte ouverte aux extrêmes de tout bord. Incapacité de remise en cause, compromissions, égaux surdimensionnés, division plutôt qu'union (38 listes pour les européennes !!). Un cocktail qui a conduit à un désintérêt de la vie politique et un discrédit de l'action politique. Seul point positif, les taux de participation très bas qui avaient fait rester chez eux plus de la moitié des électeurs pour ce type d'élections, semblent en forte hausse même si du travail reste encore à faire pour ramener plus d'électeurs vers les urnes.

### ELECTIONS LEGISLATIVES

Pas moins de 7 candidats seront présents au 1er tour dans notre circonscription. Gageons qu'au-delà des accords d'entre deux tours la raison l'emportera. Malgré un calendrier peu favorable à la participation nous souhaitons que celle-ci continue de progresser sur notre commune. Pensez aux procurations !! Nous vous souhaitons à vous toutes et tous de belles vacances d'été.

# Agenda



## dimanches du Planet

de 12h à 14h

7 juillet : Ecole de Musique  
 14 juillet : Gypsie et ses danseuses  
 21 juillet : Flamenc'OCoeur  
 28 juillet : Lou Oaï  
 4 août : La surprise du Pub  
 11 août : Lou Oaï  
 18 août : Danseuses orientales  
 25 août : Passion Country



PROGRAMME DISPONIBLE SUR [ARAMON.FR](http://ARAMON.FR) ET SUR [VILLAGE D'ARAMON](https://www.facebook.com/village.d'aramon)



## C'est la fête !!!

le 13 juillet 2024 au Planet à Aramon

Menu de la soirée  
 18h30

- Apéritif musicale , dips de crudités avec son anchoïade et son verre de sangria
- Poulet Chorizo avec ses légumes de saisons
- Fromage
- Café Gourmand
- Vin Rouge/Blanc/Rosé

21h30

Soirée dansante animée par Juju The Balme  
 Accompagné de Will' O Sax  
 Goodies à gagner

20 €

⚠ Réservation obligatoire en ligne sur [HelloAsso](https://www.helloasso.com)  
 Pour plus de renseignements 06.17.32.79.35 ⚠

Venez vous créer des souvenirs

7 SEPTEMBRE  
2024



**Forum des associations**  
de 9h à 13h

démonstrations/initiations  
pour tous les âges et activités



**SUR LE PLANET**

#3

Un week-end avec l'Eau,  
en musiques, en mémoires,  
en rencontres.

## émergences

festival de l'eau

ARAMON GARD  
13 AU 15 SEPT.  
2024

CONCERTS  
SPECTACLES  
JEUNE PUBLIC  
TABLES RONDES  
EXPOS

[www.emergencesfestival.fr](http://www.emergencesfestival.fr)

## Journées Européennes du Patrimoine

Aramon - 21 et 22 Septembre 2024

Running du Patrimoine

Visites commentées du village

Hôtels particuliers

Visites du château et de son parc

Visites de l'église Saint Pancrace



**VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR**



Maître Agathe BIONDA et Maître Jennifer PIGEOT ont l'honneur de vous informer qu'elles ont été nommées notaires associées à ARAMON (30390), 9-11 rue Henri Pitot comme successeurs de Maître Emmanuel CARLOTTI et Maître Alain BONNET et détentrices des minutes de Maîtres Henri et Claude MARCEL.



### Maçonnerie générale

- Interventions dans un rayon de **30 km** autour d'Aramon (30390)
- [contact.dgmg@gmail.com](mailto:contact.dgmg@gmail.com)
- 06 35 16 27 08



**Piscine maçonnée**  
création à la mise en eau



**Direct Producteur**  
**légumes et fruits**  
**de saisons**  
**ouvert**

**le mercredi de 16h30 à 19h00**  
**et le samedi de 9h00 à 12h00**



**Les Jardins**  
**du Mas Cardelle**



342 chemin des aires - Aramon





## Organisateurs d'Animations

Location & Prestation

- Manège
- Structures Gonflables
- Rodéo et Surf Mécaniques
- Jeux en Bois / BabyFoot
- AéroSpeed / Stand de Tir Nerf
- Granita Barbes à Papa PopCorn
- Borne Selfie
- Animation Micro
- Pêche aux Canards / Mascottes
- Karts à Pédales
- Et tant d'autres Animations...

**06 16 84 52 19**

**[www.aerolithe.net](http://www.aerolithe.net)**

www.animations-sud.fr - 04 66 22 12 37 - 30390 ARAMON - THEZIERS - contact@aerolithe.net



## Vahap Bâtiment



### Maçonnerie générale

---

Vahap ACIKGOZ  
Rue de la Mésange 30390 Aramon  
[vahap-acikgoz@outlook.fr](mailto:vahap-acikgoz@outlook.fr)

---

**0766596013**

# ARAMON CINÉMA PLEIN AIR

PLACE CHOISITY

Vendredi  
23 août



Projection  
à 21H30

REPAS TIRÉ DU SAC À PARTAGER ENSEMBLE  
AVANT LA DIFFUSION DU FILM